



Critique de la violence est publié pour la première fois en août 1921, dans la revue *Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*.

Critique de la violence, Walter Benjamin

La vie n'est pas sacrée

Philosophe allemand rattaché à l'École de Francfort, Walter Benjamin (1892 – 1940) est l'auteur d'une œuvre critique dense, notamment sur les concepts d'histoire et de technique.

Dans Zur Kritik der Gewalt, court texte de 1921, Benjamin met la violence au fondement de tout ordre juridique. Il en découle que, la "vie juste" répond d'un système de valeurs et que la "sacralité de la vie" est un dogme à abattre.

La violence fondatrice du droit (pp. 67 – 68)

"Si, à partir de la violence guerrière considérée comme originelle et archétypique, on peut tirer une conclusion pour toute violence qui vise des fins naturelles, on reconnaîtra donc à celle-ci en elle-même un caractère fondateur de droit. On reviendra sur la portée de cette constatation. Elle explique la tendance, déjà nommée, du droit moderne à ôter au moins à l'individu en tant que sujet de droit, toute violence, fût-elle dirigée seulement vers des fins naturelles. Chez le grand criminel, cette violence affronte le droit moderne en menaçant de fonder un nouveau droit, menace devant laquelle le peuple, bien qu'elle soit impuissante dans les cas importants, frissonne d'effroi aujourd'hui encore comme aux temps primitifs. Mais l'État redoute cette violence tout simplement comme fondatrice de droit, de même qu'il doit la reconnaître fondatrice de droit là où des puissances étrangères le contraignent à leur accorder le droit de guerre, et les classes sociales le droit de grève."

La peine de mort dans l'ordre juridique (pp. 71 – 72)

"L'examen ultérieur du domaine du destin, d'où cette menace est originaire, révélera le sens le plus profond du caractère indéterminé de la menace juridique. Une précieuse indication à ce sujet réside dans le domaine des peines. Parmi celles-ci, depuis que la valeur du droit positif a été mise en question, la peine de mort a suscité la critique plus que toute autre. Aussi peu profonds qu'aient été les arguments de cette critique dans la plupart des cas, aussi fondamentaux étaient et sont ses motifs. Ses critiques sentaient, peut-être sans pouvoir le fonder, et même vraisemblablement sans vouloir le sentir, qu'une attaque contre la peine de mort n'attaque ni un quantum de peine ni des lois, mais le droit lui-même dans son origine. Si en effet la violence, la violence couronnée par le destin, est l'origine du droit, le soupçon n'est pas loin que, dans la violence suprême, celle qui règne sur la vie et la mort, où elle se manifeste dans l'ordre du droit, les origines de celui-ci se prolongent de manière représentative dans la réalité actuelle et se révèlent terriblement en elle. Il est ainsi exact que la peine de mort, dans les rapports juridiques primitifs, est appliquée aussi pour des délits comme l'atteinte à la propriété, avec lesquels elle semble tout à fait « sans commune mesure ». Son sens n'est pas non plus de punir la violation du droit, mais de donner un statut au droit nouveau. Car, dans l'exercice de la violence sur la vie et la mort, le droit lui-même se renforce plus que dans n'importe quelle autre de ses applications."

Le dogme de la sacralité de la vie (pp. 98 – 100)

"Fausse et ignoble est la proposition que l'existence se situe plus haut que l'existence juste, si l'existence ne doit rien signifier d'autre que la simple vie. [...] L'homme ne coïncide justement à aucun prix avec la simple vie de l'homme, aussi peu avec la simple vie qui est en lui qu'avec n'importe lequel de ses états et particularités, mieux encore : pas même avec

le caractère unique de sa personne physique. Autant l'homme est sacré (ou cette vie en lui qui est identique dans sa vie sur terre, sa mort et sa survie), aussi peu le sont ses états, aussi peu l'est sa vie physique, vulnérable devant ses semblables. [...] Rechercher l'origine du dogme du caractère sacré de la vie en vaudrait la peine. Il se peut, il est même vraisemblable que ce dogme soit récent, comme un dernier égarement de la tradition occidentale affaiblie qui cherche dans l'impénétrable cosmologique le sacré qu'elle a perdu. [...] Finalement voici ce qui donne à réfléchir: est ici déclaré sacré ce selon l'ancienne pensée mythique le porteur désigné de la culpabilité: la simple vie"

Source : BENJAMIN Walter, *Critique de la violence*, Payot Rivages, 2012 (1921)